

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 26 JANVIER 2023**

Nombre en exercice : 31
 Nombre de présents : 23
 Nombre de votants : 29

Convocation du 17.01.2023
 Affichage du 17.01.2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Neuilly-sur-Eure suite à la convocation du 17.01.2023, affichée le dix-sept janvier 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : Mme BERGER Frédérique (donne pouvoir à M NAEL Jean-Marc), Mme BRAULT Roselyne (donne pouvoir à Mme LEROY Céline), Mme CHAMARET Stéphanie (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie), Mme REVET Evelyne (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Jean Marc NAEL est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.01.011

MISE A JOUR DES TARIFS DES MUSEALES DE TOUROUVRE INDIVIDUELS ET GROUPES

- Considérant que les tarifs des Muséales n'ont pas évolué depuis 2017
- Considérant que les Muséales proposent un tarif groupe préférentiel par rapport au tarif individuel

Rappel :

- **Muséales** : l'ensemble du site, soit les 3 expositions permanentes et les expositions temporaires
- **MEFAC** : Musée de l'Emigration française au Canada
- **MCM** : Musée des Commerces et des Marques
- **CANO** : Maison Antoine Cano

Il convient de fixer les tarifs comme il suit :

BILLETTERIE

Tarifs individuels

TARIFS INDIVIDUELS 2017								
	Muséales		MEFAC		MCM		Visite libre expo temporaire	Visite libre expo Cano
	Visite libre	Visite guidée	Visite libre	Visite guidée	Visite libre	Visite guidée		
Adultes	7€	8€	5€	6€	5€	6€	2€	2€
Tarifs réduits	5€	6€	3€	4€	3€	4€	1€	1€

Proposition TARIFS INDIVIDUELS 2023

	Muséales		MEFAC		MCM		Visite libre expo temporaire	Visite libre expo Cano
	Visite libre	Visite guidée	Visite libre	Visite guidée	Visite libre	Visite guidée		
Adultes	8€	11€	6€	8€	6€	8€	2€	2€
Tarifs réduits	6€	8€	3€	5€	3€	5€	1€	1€

Tarifs réduits :

- une personne en situation de handicap (sur justificatif) ainsi que son accompagnateur
- scolaires et étudiants (sur justificatif et jusqu'à 25 ans)
- demandeurs d'emploi (sur justificatif)
- adhérents des comités d'entreprise sollicités par les Muséales
- personnes munies de leur coupon offert lors d'une tombola et sous couvert d'une convention particulière (2 entrées gratuites par coupon)

Gratuité :

- pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus
- pour les journalistes porteurs d'une carte de presse
- pour le personnel de l'éducation nationale porteurs d'une carte « pass éducation »
- pour les membres du réseau des Musées de Normandie
- pour les détenteurs d'une carte « Perche – Carte Accueil Pro » (délivrée par la Maison du Parc du perche aux sites partenaires)
- pour les guides conférenciers (sur justificatif)
- gratuité pour tous lors des Journées Européennes du Patrimoine, Nuits des Musées et Fêtes de la fanfare. Cependant, lors de ces événements nationaux et locaux, les Muséales de Tourouvre se réservent le droit de proposer des manifestations payantes, hors visite libre des espaces muséographiques
- pour les bénéficiaires de la CIAS de la CDC, avec justificatif

Généralités pour les individuels :

- conférence 10€, atelier 15€ (-30% pour les possesseurs d'une Carte Ambassadeur)
- Carte Ambassadeur : CDC / 11.5 € par an ; Hors CDC / 17 € par an
- en application de conventions de partenariat, certains visiteurs pourront bénéficier de la visite libre des Muséales au tarif de 5 € au lieu de 7 €
- pass inter-sites et autres pass et partenariats actés par convention : tarif réduit / adulte pour la visite des Muséales
- visites famille : Libre / 18 € ; Guidée / 22 €. Ces visites familles sont valables pour les parents / grands-parents accompagnés d'au moins d'un enfant de plus de 10 ans.
- tarifs animations : 5 € ; 4 € ; 3 € ; 2 €
- collation franco-québécoise : 6 € / personne
- Escap'Orne : 15 % de remise sur la totalité du ticket
- Nous n'accordons pas de tarif spécial ni aux militaires, ni aux retraités

Tarifs groupes

GROUPES ADULTES A PARTIR DE 11 PERSONNES 2017

	Muséales		Muséales et Eglise	MEFAC		MCM		MEFAC et église	MEFAC + MCM
	Visite libre	Visite guidée	Visite guidée	Visite libre	Visite guidée	Visite libre	Visite guidée	Visite guidée	1 visite guidée + 1 visite libre
Adultes	6€	7€	8€	4€	5€	4€	5€	6€	7€

Proposition GROUPES ADULTES A PARTIR DE 11 PERSONNES 2023

	Muséales		Muséales et Eglise	MEFAC		MCM		MEFAC et église	MEFAC + MCM
	Visite libre	Visite guidée	Visite guidée	Visite libre	Visite guidée	Visite libre	Visite guidée	Visite guidée	1 visite guidée + 1 visite libre
Adultes	7€	10€	11€	5€	6€	5€	6€	9€	9€

- une gratuité pour le chauffeur (si car) + une gratuité pour un accompagnateur/responsable du groupe + une gratuité par tranche de 20 personnes
- collation ou petit-déjeuner : 6 € / personne
- Escap'Orne : 10% de remise sur la totalité du ticket
- gratuité pour les responsables de groupe (valable pour deux personnes) en visite aux Muséales en préparation d'une venue de groupe
- pour les organismes de formation adultes des tarifs « groupe scolaires – lycées » seront appliqués, sans limite d'âge.
- Les tarifs ne pourront s'appliquer avec la structure Escap'Orne qu'à partir de septembre 2023, par conséquent les réservations faites en 2022 pour l'année 2023, auront le tarif 2022 d'appliqué.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la liste de la mise à jour des Tarifs des Muséales de Tourouvre telle que présentée ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférent à cette décision.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

